



0. La séance est ouverte à 19h05

Le président Philippe Cottet salue et remercie la présence des représentants de la Commune de Romanel, Mme la syndique Claudia Perrin et Messieurs les Municipaux Denis Favre et Patrick Oppliger.

Le constat de la relative faible affluence de cette assemblée peut trouver explication dans le choix de la date (week-end du jeûne fédéral). Celle-ci correspondait au mieux aux disponibilités des membres du comité et à la volonté de ne pas la décaler plus tard dans l'année au risque de nouvelles contraintes liées à la pandémie.

1. Liste de présence

La liste de présence circule.

Présents : 20 membres et 3 invités

Excusés : 29 membres

2. Admissions-démissions

Les admissions suivantes sont annoncées : Mme et M. Piffaretti

La société prend acte des démissions de M. Mosca, Mme et M. Dubi et de Mme et M. Magnenat

La société a également le regret de notifier le décès de M. Besançon.

Ancien caissier et secrétaire de la SDLV, M. Besançon avait pu transmettre il y a quelques années les archives impeccablement tenues de la société.

3. Acceptation du P.V. de l'assemblée générale 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2020, que chaque membre a reçu, est accepté à l'unanimité.

4. Rapport d'activité du président

Le rapport du président concernant l'année 2020 est joint au procès-verbal.

5. Présentation des comptes

La caissière de la société, Mme Claire-Lise Hafner, commente les comptes 2020 et annonce un bénéfice de CHF **182.60** et une fortune au 31 décembre 2020 de CHF **10'170.10**

La société compte 104 membres dont 23 individuels, 31 couples et 19 sociétés.

6. Rapport des vérificateurs.

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par M. Georges Baudat qui propose d'approuver les comptes et de donner décharge au comité pour sa gestion.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Les vérificateurs des comptes pour le prochain exercice seront MM. Jean-Daniel Pfister et Jean-françois Borgeaud, ainsi que Mme Corinne Emery en qualité de suppléante.

7. Membres du comité

L'assemblée donne à l'unanimité décharge au comité pour l'exercice 2020.

Pas de demande d'adhésion, ni de démission, le comité reste en place et est ainsi composé de Philippe Cottet (Président), Xavier Jobin (Vice-président), Claire-Lise Hafner (Caissière), Christophe Grivel (Secrétaire), Claude Bonvin, Blaise Christen, Xavier Cid et Hervé Kaufmann.

8. Echange – discussion avec les représentants de la Commune de Romanel

Les représentants de la Commune de Romanel remercient pour l'invitation et se présentent brièvement.

Xavier Jobin propose quelques thèmes à aborder pour amorcer la discussion.

- Division de Romanel de 2 parties.
La fréquence des trains à 15 minutes divise le village en deux parties. En effet, cela correspond à environ 4h15 de passage à niveau fermé par jour.
- Reduction des services à la population.
Réduction des prestations postales notamment.
- Aménagements et entretiens des cours d'eau.
Collecteurs et embranchements déchaussés. Pollution de la Coffette et assainissement du bassin versant de la Chambronne (18 communes concernées)

Concernant les cours d'eau.

Les travaux sont prévus et planifiés pour plusieurs millions d'investissements sur les prochaines années. Notamment :

- La rénovation et l'augmentation des canalisations.
- Les travaux d'assainissement de la Pétause sont en cours. Le chemin didactique est actuellement fermé et sera rouvert à la fin des travaux.

A noter que les réseaux d'assainissements ne suivent plus systématiquement les tracés des cours d'eau, contrairement à la pratique des années 1970.

Concernant la division du village et services à la population.

La commune défend l'idée d'un passage sous-voie au-dessous du Raffort. Cependant le budget nécessaire est trop important.

Le canton prépare un EMPD (exposé des motifs et projet de décret) pour le financement du développement des infrastructure via un plan d'affectation cantonal (PAC).

Plusieurs infrastructures sont actuellement à l'étude (nouveau bâtiment du SAN ; barreau de la Sauge, passage inférieur du Lussex)

En outre un nouveau collège est prévu, les études vont démarrer prochainement.

Les conventions établies pour la scolarité des enfants de Vernand resteront en vigueur.

Mme Corinne Emery demande dans quelle mesure une réduction de la vitesse pourrait être envisagée pour sécuriser la route à la sortie de Romanel en direction du Taulard et de la forêt (actuellement 50km/h) ?

Il est répondu que le Canton doit donner son aval pour ce genre de modification. De plus, une précédente demande avait été refusée par la Commune de Lausanne, il y a quelques années. Mais depuis, l'approche des zones 30km/h a évolué et une nouvelle demande pourrait donc être mieux accueillie.

La SDLV va se renseigner sur ce sujet.

9. Divers et propositions individuelles

- Question sur l'état de la conduite alimentant le Taulard qui est obsolète et en matériau Eternit.
Xavier Jobin se renseignera sur ce point.
- Selon remarque par courrier de Mme Lequet :
Plainte du bruit de l'autoroute, malgré le mur anti-bruit et le rehaussement de la butte, le bruit est réfléchi ou canalisé différemment produisant une nuisance importante. Une pétition est prévue d'être lancée.
La SDLV va prendre les renseignements nécessaires pour traiter ce point.

Aucune autre question n'est soulevée, les orateurs sont remerciés et l'assemblée se termine à 20h05.

Pour le PV / Christophe Grivel, novembre 2021



Madame la Syndique de Romanel,
Cher Membre,
Madame,
Monsieur,

Janvier 2020 ; Jeux de la Jeunesse : c'est avec un enthousiasme sans précédent que la population lausannoise a participé à cet événement, aussi bien à Lausanne que dans les stations accueillant des compétitions.

Le 27 février votre comité se réunit et décide, entre autres sujets, d'agender l'Assemblée Générale le 8 mai au Restaurant du Bois Genoud.

13 mars 2020 ; annonce de mesures concrètes par le Conseil Fédéral suite à la propagation du Coronavirus et déclenche le « plan pandémie », mettant en veilleuse tout le pays et nos activités. Heureusement, très réactif, suite à un assouplissement des mesures passagères, nous parvenons à mettre sur pied notre Assemblée Générale le 26 juin avec la présence du syndic de Lausanne Monsieur Grégoire Junod.

Votre comité a traité les points suivants durant cette année 2020.

Cours d'eau La Pétause et Le Lavaux et travaux de confortation de celles-ci, ainsi que la pollution récurrente du ruisseau Lavaux.

Notre vice-président Xavier Jobin suit le dossier avec attention et les travaux sont encore en cours. Des réponses partielles nous sont parvenues.

Panneau d'information à la population de Lausanne placé à l'ex-magasin Magro.

Après plus d'un an d'une demande adressé au service concerné ce panneau a enfin pris place au quartier des Crottes.

Problème des poids lourd transitant dans les bois de Vernand.

Nos doléances ont été entendues et la pose de panneaux sur la rte de la Blécherette indiquant l'interdiction de tourner à gauche ou à droite sur l'avenue de Vernand ont été posés ainsi qu'au Mont-sur-Lausanne à l'entrée du Bois. Malheureusement, encore aujourd'hui de nombreux poids lourds ignorent cette interdiction.

Traversée des bois de Vernand.

Suite à l'intervention de Monsieur Jean-Michel Martin lors de notre Assemblée Générale de 2020, nous avons effectué les démarches afin de limiter le trafic à 60km/h sur toute la traversée de la forêt avec une limite à 30km/h dans la zone des habitations. Le dossier est actuellement dans les mains du canton avec préavis favorable de la commune.

Site Internet.

Lors de notre assemblée générale de 2020, le vérificateur des comptes Monsieur Christian Kolly a fait part à l'Assemblée de coût élevé pour notre site internet. Mandat a été donné au comité de mettre en place une solution moins onéreuse. Pour mémoire notre société dispose d'un site internet depuis septembre 2008 sous le nom de www.vernand.org. Au vu de ce que font les autres sociétés de développement de Lausanne, votre comité a décidé de maintenir un site internet. Membre de notre comité, Christophe Grivel a développé un site avec de nouvelles technologies moins onéreuses que par le passé, et mis en ligne récemment ; un grand merci à notre webmaster.

Faites-nous part de vos commentaires qui seront les bienvenus.

Le 30 septembre 2020 j'ai été invité à participer à l'Assemblée Générale de la Société de Développement de Lausanne-Jorât, autre zone foraine de Lausanne. J'ai remarqué que les sujets débattus étaient les mêmes que les nôtres et je pense que des synergies sont possibles.

Propreté dans les quartiers et les forêts de la zone foraine.

Chaque membre ou habitant remarque que nous vivons dans un cadre de vie très agréable. Nous avons de la chance de pouvoir compter sur Jean-François Borgeaud, membre de notre Société et agent propreté et salubrité de la Ville de Lausanne, qui, jour après jour, maintient une propreté exemplaire sur les Vernands et un rapide déblayage de la neige.

Je vous propose de l'applaudir bien fort.

L'année 2021 aurait dû être placée sous le signe des festivités qui marque le 50^{ème} de la Société de Développement de Lausanne-Vernand. Malheureusement la pandémie ne nous a permis de mettre sur pied une fête digne de ce nom.

C'est en effet, en avril 1971, en présence du Président du Conseil Communal de Lausanne, Monsieur Roland Rapaz, que Messieurs Paul Baudat, Jacky Emery, Frank Mayor et Georges Emery ont créé la Société de Développement de Lausanne-Vernand. Merci à eux d'avoir considéré que les quartiers forains de Lausanne ont des préoccupations bien différentes que ceux des citoyens lausannois.

Au nom du comité, j'aimerais vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée.

Je vous remercie, chers Membres, de votre fidélité à notre Société de Développement de Lausanne-Vernand et j'adresse un grand merci à tout le Comité qui œuvre dans une ambiance constructive et dont la devise est : « **défendre les intérêts des habitants de la zone foraine de Vernand lorsqu'il en va de la qualité de vie** ».

Philippe Cottet, Président Société de Développement de Lausanne-Vernand

09/2021